



Actualités statistiques

Chômage à fin avril : sous la barre des 12 000

Fin avril 2008, la Mayenne compte 11 999 demandeurs d'emploi inscrits à l'ANPE (toutes catégories confondues). Leur nombre a diminué de 220 sur un an, et de 263 sur un mois.

Pour la seule catégorie 1 ⁽¹⁾, sur laquelle portent habituellement les observations et l'analyse, la Mayenne

ne compte 312 demandeurs d'emploi en moins sur un mois (- 5,5 %), mais 23 en plus sur un an (+ 0,4 %). Par ailleurs, on constate une baisse importante des chômeurs de longue durée (- 207 sur un an, soit - 18,3 %). Les catégories 2 et 3 enregistrent également une baisse significative.

Demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) – Données observées – cat. 1 à 8 – Mayenne

	Avril 2007	Mars 2008	Avril 2008	Variation annuelle	
				absolue	relative
DEFM cat. 1	5 334	5 669	5 357	23	0,4%
Hommes	2 462	2 638	2 478	16	0,6%
Femmes	2 872	3 031	2 879	7	0,2%
< 25 ans	1 017	1 126	1 045	28	2,8%
25 à 49 ans	3 506	3 743	3 529	23	0,7%
50 ans ou plus	811	800	783	-28	-3,5%
CLD ⁽²⁾	1 134	952	927	-207	-18,3%
DEFM 2 et 3 ⁽³⁾	2 293	2 060	2 018	-275	-12,0%
DEFM 4 ⁽⁴⁾	1 275	1 229	1 212	-63	-4,9%
DEFM 5 ⁽⁵⁾	987	996	1 005	18	1,8%
DEFM 6, 7 et 8 ⁽⁶⁾	2 330	2 308	2 407	77	3,3%
Total DEFM 1 à 8	12 219	12 262	11 999	-220	-1,8%

Source : Direction régionale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle des Pays de la Loire (DRTEFP), *Marché du travail et politiques de l'emploi*, bulletin n° 4/2008 de d'avril 2008 et bulletins antérieurs.

⁽¹⁾ – Demandeurs d'emploi immédiatement disponibles, à la recherche d'un emploi à durée indéterminée et à temps plein.

⁽²⁾ – Chômeurs de longue durée (plus d'un an).

⁽³⁾ – Demandeurs d'emploi immédiatement disponibles, à la recherche d'un emploi à durée indéterminée et à temps partiel (cat. 2), à durée déterminée, temporaire ou saisonnier (cat. 3).

⁽⁴⁾ – Personnes sans emploi, non immédiatement disponibles, non tenues d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi, à la recherche d'un emploi (cat. 4).

⁽⁵⁾ – Personnes pourvues d'un emploi, à la recherche d'un autre emploi (cat. 5).

⁽⁶⁾ – Demandeurs d'emploi non disponibles (ayant travaillé plus de 78 heures dans le mois), à la recherche d'un autre emploi, à durée indéterminée et à temps plein (cat. 6), à temps partiel (cat. 7), à durée déterminée, temporaire ou saisonnier (cat. 8).

A votre agenda

Colloque international « Vivre avec une ligne THT ? »

Les 25 et 26 octobre, à Laval, la Coordination interrégionale Stop-THT, qui est composé de trois collectifs départementaux (Ille-et-Vilaine sous Tension, Manche sous Tension et Mayenne surVOLTée), organise un colloque international sur le thème : « Vivre avec une ligne THT ? »

Le pré-programme, sous réserves de la participation des intervenants cités et des réponses obtenues, est le suivant :

- Des lignes THT, pour quoi faire ? Pour quelle politique énergétique ?
 - Un responsable du collectif catalan « Non à la THT ».
 - Un représentant de la direction régionale de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement (DRIRE).
 - Antoine Bonduelle, consultant en politique énergétique.
 - Et un membre de la coordination Stop-THT.
- Vivre avec une THT ? Conditions de vie et conséquences sanitaires
 - **Gérald Draper, de l'université d'Oxford, qui a entrepris la plus vaste étude sur le sujet.**
 - **Denis Henshaw, de l'université de Bristol.**
 - Un représentant du ministère de la Santé.
 - Jean-Charles Herriau, coordinateur de l'enquête pour la coordination Stop-THT.
- Quels impacts des lignes THT sur le monde agricole ?
 - Un représentant du Groupe de travail

- permanent sur la sécurité électrique (GPSE).
- Luc Leroy, géobiologue.
- François Dufour, de la Confédération paysanne.
- **Un responsable d'une Chambre d'agriculture.**

- Les THTs : **des installations nombreuses... à régler d'urgence !**

- Un juriste, spécialiste du droit environnemental.
- Un responsable du Land de Basse-Saxe, qui a légiféré sur les nouvelles constructions.
- Un membre du Parlement européen, qui a participé à l'évaluation à mi-parcours du plan d'action européen en matière d'environnement et de santé 2004-2010.
- Un parlementaire britannique, qui a **participé à l'élaboration d'un projet de loi**

- Quelles décisions politiques ? Un moratoire ?

- Jean-Claude Bossard, maire de Le Chefresne (50).
- Yannick Favennec, député du Nord-Mayenne (53).
- Marie-Christine Blandin, sénatrice, membre de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et techniques (OPECST).
- **Un représentant du ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire.**
- Et un membre de la coordination Stop-THT.

Toutes les informations sur : www.stop-tht.org.

La pensée hebdomadaire

« Que l'on s'entende bien : il ne s'agit pas de demander aux jeunes de vivre et de penser comme des vieux. La prise de risques sera toujours plus élevée à 17 ans qu'à 40 ans. En revanche, il est intolérable que la société des adultes exploite le goût du risque des enfants et des adolescents pour se remplir les poches, comme elle le fait impunément, en leur proposant des produits dont ils ignorent la réelle nocivité quand ils les consomment pour la première fois ».

Philippe Batel (médecin addictologue), Gérard Dubois (professeur de médecine, Université de Picardie), Albert Hirsch (vice-président de la Ligue contre le cancer) et Serge Karsenty (sociologue au CNRS, Faculté de droit, Nantes),
« Pas d'alcool pour les moins de 18 ans », *Le Monde* du 29 avril 2008.